

PORTE OUVERTE A CHEZERY-FORENS

Novembre 2005

BULLETIN MUNICIPAL N° : 11



Créée en 2004, notre association a trouvé son rythme de croisière cette année. L'an dernier a été consacré à l'organisation et à la mise en place des travaux au travers de réunions épisodiques des membres. En 2005, nous nous sommes réunis très régulièrement par petits groupes pour entreprendre la maçonnerie. Les travaux ont ainsi débuté au mois de mai par la construction d'échafaudages pour se terminer fin octobre avec la fermeture du chalet pour l'hiver. Un énorme travail a d'ores et déjà été effectué. Après la démolition du mur intérieur, une partie du mur extérieur coté sud a été remontée en pierres.

Nous avons posé de nouvelles poutres pour le premier étage. Le pignon sud a été construit entièrement en moellons avec la création d'une fenêtre. Il sera par la suite recouvert d'un bardage en tavaillons. Le mur nord, qui faisait le ventre, a été rénové et crépi. Nous avons ensuite décaissé le sol intérieur pour réaliser une dalle en béton. Et enfin, le puits attenant au chalet a été rénové et mis en sécurité avec la pose d'une trappe cadénassée. La prochaine étape sera la réfection du toit qui démarrera au printemps prochain avec la reprise de notre activité. Tout ce travail a pu être accompli grâce à la magnifique motivation de nos membres et à l'aide que nous ont apportée beaucoup de bonnes volontés. D'autre part, les aides financières et matérielles des membres bienfaiteurs ont grandement contribué à la fourniture des matériaux nécessaires à la rénovation. Enfin, la commune, par son aide logistique et financière, a participé pour une large part au bon déroulement des travaux. Un grand merci à tout le monde de contribuer à faire de cette rénovation un succès. Rendez-vous en 2006 pour la suite du chantier. Une assemblée générale sera organisée :

au mois de décembre

Les participants devront confirmer leur présence aux membres du bureau.



Animations à venir

3	décembre	Sou des Ecoles	Soirée Chèvre Salée
11	décembre	Amicale des Jeunes	Repas des Anciens
17	décembre	Amicale des Jeunes	Concert de Noël
31	décembre	Amicale des Jeunes	Bal de la Saint Sylvestre

La Coop: une vieille dame en danger

La Coopérative "La Famille" a été fondée le 1er Juin 1919 ; elle a plus de 85 ans, un bel âge ! Le but initial était de commercialiser la production locale et accessoirement d'autres produits manufacturés achetés en gros, afin d'offrir des prix intéressants aux consommateurs. Le système coopératif implique producteurs et consommateurs avec une redistribution de l'excédent financier sous forme de ristourne proportionnelle aux achats effectués durant l'exercice. Pour l'historique de la Société, voir le n° 2 de "Porte ouverte".

Selon les statuts, le conseil d'administration est composé d'un maximum de douze membres ; actuellement, il en comprend dix et est présidé depuis 2001 et, pour la première fois, par une présidente : Mme Nicole Barras. Les membres sont élus au cours de l'assemblée générale annuelle qui vient d'avoir lieu. Leur mandat est de trois ans et leur renouvellement se fait par tiers chaque année. Le conseil d'administration prend les orientations et les décisions qui lui semblent utiles à la bonne marche de la société. L'activité est confiée à des gérants salariés qui reçoivent en rémunération 6,5 % sur les ventes du magasin et 10 % sur celles du café. L'intéressement des sociétaires, lié à la redistribution du résultat, selon ce que la loi fiscale permet, intervient par la ristourne qui n'est plus guère d'actualité, au vu des résultats des derniers exercices. Tout cela n'est guère réjouissant d'autant que l'on peut ajouter dans le domaine des difficultés :

- l'augmentation des contraintes de gestion de normes, de taxes en tous genres qui sont des postes de dépenses fixes et qui s'accumulent d'année en année.
- l'importance du stock ; le problème étant qu'il faut avoir de tout pour donner satisfaction aux clients mais que cela alourdit la trésorerie.
- comment avoir des prix de vente intéressants alors que notre prix d'achat d'un produit est supérieur au prix de vente du même produit dans un supermarché du même groupe.
- l'épicerie installée à Champfromier nous a privés de clients réguliers ou occasionnels.
- chaque changement de gérance s'accompagne d'une période de transition et de flottement forcément préjudiciable aux ventes.
- en corollaire, pour intéresser durablement et motiver des gérants, il faut que le chiffre d'affaires progresse, mais comment faire ?

Alors, faut-il baisser les bras et laisser disparaître notre coop ? N'est-ce pas appréciable de savoir ce commerce où l'on trouve de tout ou presque, ouvert toute la journée, six jours sur sept et pratiquement toute l'année ? A quoi ressemblerait le coeur du village si les volets et les portes de la Coop devaient rester clos ? Pour ne pas noircir le tableau, constatons que l'outil de travail a toujours été entretenu et modernisé au fil du temps. Dans les travaux récents et impératifs, on peut citer notamment la réfection de l'électricité, l'isolation avec la pose de fenêtres à double vitrage sur l'ensemble de l'étage, l'achat d'un congélateur et de nouveaux rayonnages. Un ensemble informatique équipe maintenant le bureau de notre secrétaire comptable et le bar a été entièrement refait, au changement de gérance.

Dans ces réfections, certains membres se sont



beaucoup investis, ce bénévolat contribuant à préserver nos modestes finances. Dans les futurs investissements prévus, il y a le remplacement de la chaudière pour laquelle le Conseil Municipal a voté une aide de 3000 €. Qu'il en soit ici remercié.

Souhaitons que Françoise et Christian, qui ont maintenant pris leurs marques, soient efficaces et dynamiques car ils doivent, malgré tout, apprendre, comprendre et s'adapter aux consommateurs. Le passage de témoin entre gérants s'est ressenti de façon inquiétante. Le chiffre d'affaires du dernier exercice est de 313 000 €, ce qui représente une chute de 5,6 % par rapport au précédent. Alors quels projets et paris sur l'avenir faut-il faire ? Deux conditions préalables sont à remplir :

- faire prendre conscience de l'utilité de ce "service" aux habitants de la commune.
- assurer le renouvellement de la clientèle locale. Nos anciens, qui sont pour la plupart de bons clients du magasin, disparaissent au fil des ans, et il faudrait que de nouveaux clients viennent assurer volontairement leur remplacement.

Pour ce faire, mettons en avant notre originalité de fonctionnement. Combien de sociétés de forme coopérative semblables à la nôtre reste-t-il en France ? Sûrement moins d'une dizaine et nous allons devenir une curiosité, une exception qui peut durer grâce à notre mentalité "village" et "famille". Dans ce même esprit, re-convertissons-nous à "l'esprit sociétaire" de la coop qui animait nos précurseurs. Si le déclin se confirme, dans un an il n'y a plus de Coop. Pour assurer l'équilibre financier, 70000 € de chiffre d'affaires supplémentaires sont nécessaires. Ce montant, qui peut sembler énorme (pas loin du quart du chiffre annuel), n'est pourtant pas la mer à boire. Si 100 personnes achètent pour 50 € par mois, cela fait en bout d'exercice $5000 \times 12 = 60000$ € et comme il y a plus de 100 sociétaires et de nouveaux habitants qui pourraient les rejoindre, ce pari n'est pas une utopie. Beaucoup de communes dépensent aujourd'hui de grosses sommes pour l'implantation ou la rénovation de commerces multiservices. Devons-nous laisser mourir le nôtre ? Le laisser tomber serait aussi faire injure à tous ceux qui se sont battus pour le pérenniser et à tous ceux qui aujourd'hui encore y consacrent bénévolement beaucoup de leur temps. Alors, amenez vos idées et vos suggestions pour entretenir le rêve de voir cette vieille dame devenir centenaire et, pourquoi pas, plus âgée encore, si nous nous y mettons tous.

A bientôt.

L'Association de la pêche

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) gère l'activité de la pêche dans notre région. Franck Maire et Charles Todeschini de Champfromier, secrétaire et vice-président, Yves Grospellier de Lélex, vice-président, Gérard Grosgrin et Jo Bosson de Chézery-Forens, trésorier et président forment le bureau de l'association. Celle-ci fonctionne maintenant dans un cadre de cinq AAPPMA : Champfromier, Chézery-Forens et Lélex dans "La Haute Valserine"; Bellegarde : "La Gaule de la Valserine"; "St Germain de Joux"; "Belleydoux" et "Mijoux". Les cinq sont regroupées dans une organisation "Groupement Valsemine". Depuis cette année, les cinq associations

vendent des cartes de pêche, avec la possibilité, en achetant le timbre Valsemine, de pêcher dans tout le territoire couvert par ce groupement. Dans notre village, les cartes sont vendues au Proxi. Le dix-huit septembre, la saison s'est terminée d'une manière satisfaisante avec 150 cartes annuelles et 150 cartes journalières vendues, chiffre comparable à celui de l'année 2004. Contrairement à l'opinion populaire qui pense que le développement de la population des truites serait plutôt mauvais, des études ont montré un résultat positif. Pendant la canicule de 2003, une grosse reproduction a eu lieu et on constate une situation satisfaisante. Des études avec l'université de Lyon ont conclu que, dans la Valserine, avec une population de souche très bien établie, l'introduction de milliers d'alevins change peu l'évolution de la population des poissons. La décision a été prise, en 2004, d'arrêter cette pratique et d'avoir plutôt une gestion patrimoniale (sans intervention).

Les truites ont besoin pour leur développement d'un bon habitat et de nourriture. Pour ce qui est de la nourriture, en 2004 à Lélex, l'association a réintroduit des vairons (un poisson qui était indigène dans la Valserine mais disparu maintenant). Pour améliorer l'habitat avec l'aide de la CCPG, du Parc du Haut Jura, de la Fédération de Pêche de l'Ain et du Groupement Valsemine, des aménagements pour créer des caches dans la rivière ont été réalisés depuis 2004 avec des pierres ou des arbres. Près du pont et du barrage du Dragon, plusieurs ont été construites ; à divers endroits, des arbres ont été coupés et attachés aux berges. A la fin de cette saison, avec la méthode de pêche électrique, des tests ont montré une importante augmentation de la population en comparaison avec l'année précédente. L'association vend des cartes adaptées pour les jeunes et il y a chaque année un concours de jeunes pêcheurs, gagné, en 2005, par Régis Monnet. Les pêcheurs ont été très contents des quantités pêchées cette saison.



CETTE ANNEE-LA : Chézery et Forens de 1901 à 1910

Chézery et Forens comptaient respectivement 997 et 352 habitants. Le bourg principal comptait 36 maisons, 81 ménages et 273 habitants. On y trouvait 3 diamantaires, des lapidaires, 1 receveur des postes, 2 instituteurs et 1 institutrice, des gendarmes, des douaniers, 1 agent d'affaires, 2 bouchers, 1 cocher, 2 boulangers, 1 horloger, 1 meunier, 1 sabotier, 1 tailleur ainsi qu'une sage femme de 1ère classe.

Rivière	24 maisons	27 ménages	120 individus	Cultivateurs, 1 rentier, 1 lapidaire et 1 fromager
Fontaine Bénite	3 maisons	3 ménages	15 individus	Cultivateurs, 1 rentier
Rosset	19 maisons	19 ménages	63 individus	Cultivateurs, 1 rentier
Le Raffourd	3 maisons	3 ménages	21 individus	Cultivateurs
La Bossonaz	3 maisons	3 ménages	19 individus	Cultivateurs
La Charbonnière	21 maisons	21 ménages	93 individus	Cultivateurs, lapidaires, 1 boucher, 1 menuisier et 2 maçons
L'Epéry	15 maisons	15 ménages	53 individus	Cultivateurs, 1 fromager, 1 boucher
Les Revines	3 maisons	3 ménages	7 individus	Cultivateurs et 2 bûcherons
les Replats	3 maisons	3 ménages	10 individus	Cultivateurs
Les Granges	6 maisons	6 ménages	30 individus	Cultivateurs, lapidaires et 1 cordonnier
Le Champroux	7 maisons	8 ménages	30 individus	Cultivateurs
Le Grand Essert	21 maisons	22 ménages	80 individus	Cultivateurs, lapidaires, 1 tailleur, 1 maréchal ferrand, 1 boulanger, 1 couturière et 1 cordonnier
Sous Roche	4 maisons	4 ménages	19 individus	Cultivateurs
Le Crêt	4 maisons	4 ménages	16 individus	Cultivateurs
La Serpentouze	7 maisons	7 ménages	21 individus	Cultivateurs
Menthières	33 maisons	33 ménages	127 individus	Cultivateurs
Forens	22 maisons	28 ménages	125 individus	Cultivateurs, douaniers, 1 tourneur, des mineurs
Le Tilleret/Vennière	3 maisons	3 ménages	13 individus	Cultivateurs
Noirecombe	16 maisons	17 ménages	82 individus	Cultivateurs, 12 douaniers, lapidaires
Les Closettes	11 maisons	11 ménages	53 individus	Cultivateurs, lapidaires
Magras	4 maisons	4 ménages	19 individus	Cultivateurs
Les Etrets	11 maisons	11 ménages	60 individus	Cultivateurs

1901 : Le conseil municipal décide de réaliser des digues pour protéger l'école des crues de la Valserine. Il contracte un emprunt de 30000 F sur 30 ans en vue de la création de la ligne de Tramway Bellegarde-Chézery. Il emprunte également pour financer avec Confort, la route de Confort à Menthières. L'avis est demandé aux Menthièrands pour le rattachement de leur hameau à la commune de Confort.

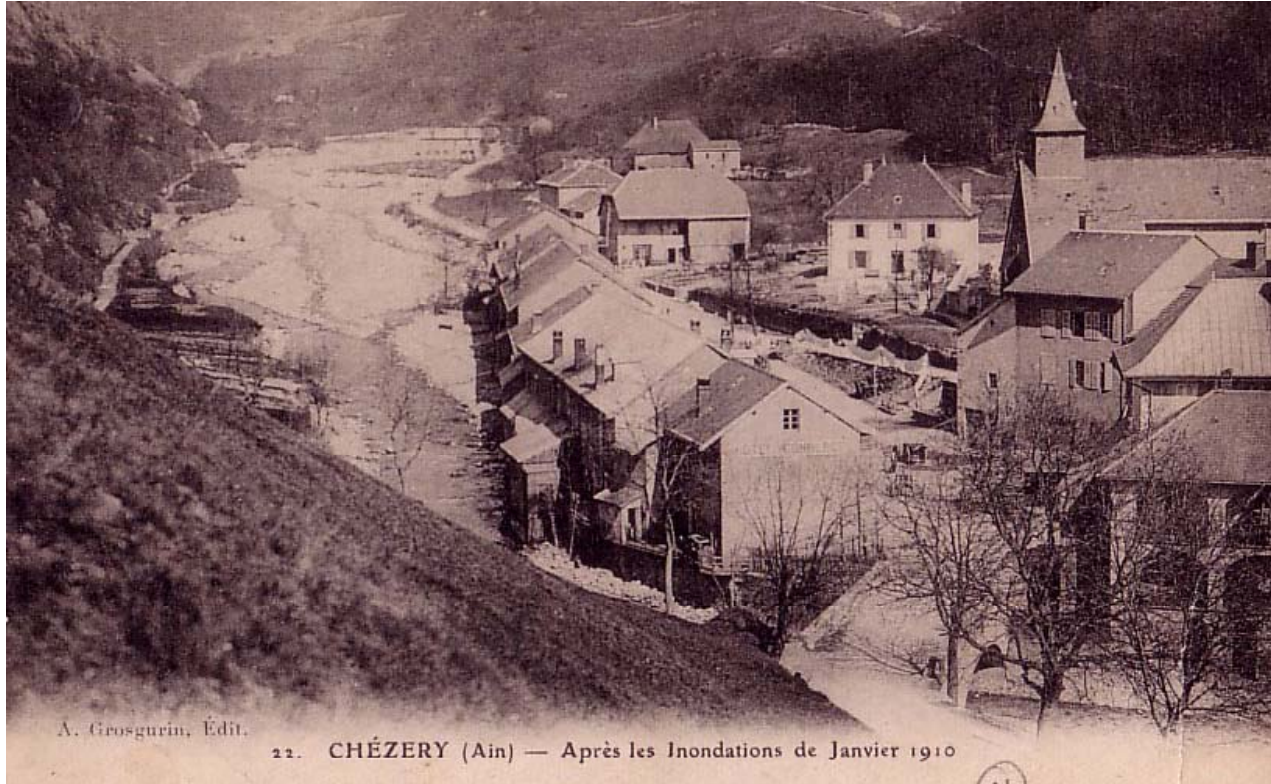
Autre emprunt de 5800 F sur 30 ans pour transformer l'ancien presbytère en Bureau de Poste (qui se trouvait à l'époque dans le groupe scolaire) et la salle annexe en salle des fêtes (actuellement local de l'Amicale des Jeunes).

1905 : Le conseil municipal décide d'adhérer au projet de construction du réseau téléphonique pour abonnés ; le premier téléphone sera installé à la poste le trois décembre 1905. Il décide la création d'une compagnie de sapeurs pompiers (objectif : 100 hommes). Il décide la création d'une route entre Chézery, L'Epéry et la Charbonnière.

1907 : Le conseil municipal accepte le projet du Tramway au vu des plans et emplacements des gares. Il signe une concession pour l'éclairage public à M.Grosfilley Francisque (fournisseur privé). Il demande également à l'administration la création d'une école au hameau de La Rivière.

1908 : Le conseil municipal demande le prolongement de la route de la Charbonnière jusqu'à Rosset. Il demande une rectification de la route de Lélex ; elle devrait passer plus haut pour éviter les crues de la Valserine. En avril 1908, les travaux de la poste débutent.

1910 : Le seize janvier 1910 la grande inondation de Chézery emmène la route sur trois kms entre Chézery et Lélex. Fin 1910, la commune élève une protestation contre le transfert de la brigade de gendarmerie de Chézery à Lélex.



A. Groscurin, Édité.

22. CHÉZERY (Ain) — Après les Inondations de Janvier 1910

Un été 2005

Comme prévu et annoncé, cette saison a été des plus actives. L'Amicale des Jeunes a vu le nombre d'équipes inscrites à son tournoi encore augmenter (vingt étaient présentes ce neuf juillet) avec une forte affluence pour sa soirée mousse qui a donné toute satisfaction à ses organisateurs ; ces derniers, en revanche, avaient commandé une météo bien meilleure pour la Revôle des foins ; hélas, seul le défilé, [il le méritait bien], est arrivé à rester au sec dans toute cette journée bien arrosée ; ces conditions peu clémentes, si elles ont limité le nombre de visiteurs et de repas servis, n'ont pas démoralisé les jeunes de l'Amicale, satisfaits de leur fête, malgré tout. Autre amicale satisfaite : celle des sentiers qui "lançait" sa marche pour tous le dix juillet : deux-cent-trente inscrits, de toute la région, pour parcourir les trois boucles proposées : la plus prisée fut celle de dix km, avec ses deux passages sur la Valserine au Pont du Diable et à la passerelle du Moulin Thomas. A noter également les cent-cinquante repas servis à midi. Les organisateurs n'ont pas relevé de problème particulier et tiennent à pérenniser cette manifestation dans l'avenir, en variant les itinéraires, bien sûr. Ils espèrent beaucoup motiver les chézerands pour qu'ils profitent de tous ces circuits qui existent maintenant et qui permettent de voir la vallée sous tous ses angles. Marche magnifiquement réussie pour l'Amicale des Sentiers mais, quelques semaines plus tard, marche dramatique pour le jeune Zach Alexandre, cinq ans, qui a fait une chute mortelle le

onze septembre, dans les pentes sous la grotte de la Marie du Jura ; accident terrible qui rappelle à tous que cette montagne, si belle et si accueillante, exige en retour attention et prudence, et tout particulièrement sur les hautes Crêtes du Jura. Autre drame de la montagne : la disparition de M. Mondoloni le quatre juillet.

Les autres manifestations estivales se sont très bien passées, classiquement si l'on peut dire :

L'Echo de la Valserine qui organisait le bal du quatorze juillet en a été très satisfait ; seul petit regret : que la date tombe en milieu de semaine, ce qui peut expliquer un nombre d'entrées plus modeste que d'autres années. Cela n'a pas entamé le dynamisme de l'équipe musicale qui, depuis Pâques, a participé à une dizaine de sorties, et visité l'Alsace pendant deux jours ; petit voyage organisé tous les trois ans, qui a réuni cette année une quarantaine de personnes, musiciens, famille et amis.

Les parents du Sou des Ecoles ont organisé, le quatorze juillet également, leur troisième repas moules-frites. Année après année, cette manifestation attire de plus en plus de monde, pour le plus grand bonheur de ses organisateurs et de ses participants.

Egalement dans ce panorama d'été 2005, le départ de Jean d'Auferville, curé des trois villages. A cette occasion, différentes manifestations ont eu lieu à Lélex, Mijoux et Chézery-Forens : dans notre village, c'était la dernière messe du curé, suivi d'un vin d'honneur pour les paroissiens, les amis et les chézerands de tous âges.

Le point sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Cette révision engagée par le Conseil Municipal et démarrée en 2003 a déjà franchi pas mal d'étapes :

- Choix du cabinet de géomètres Bollache-Barras pour réaliser le travail.
- Présentation par le directeur de la DDE du "porté à connaissance", document consultable en mairie.
- Création de la commission communale (le Conseil Municipal, les différents corps de métier, les délégués de hameaux etc..) qui a déjà beaucoup travaillé avec le cabinet de géomètres et les différents intervenants (DDE, DSV, DDA, PNR, CCPG et autres ..) sur :
 - les objectifs du PLU
 - les différents zones à organiser
 - le règlement.
- La première réunion publique a eu lieu fin Juin 2005. Une présentation sommaire du PADD (plan d'aménagement et de développement durable) a été faite. Le zonage secteur par secteur a été présenté en vidéo projection. Un bilan de cette réunion nous a montré qu'il était urgent d'écrire précisément le PADD, et qu'il fallait retravailler les prévisions sur les zones de protection des exploitations agricoles, du patrimoine historique et des zones réservées (futurs routes à prévoir, parkings ...)

Pour être validé, ce programme doit être conforme avec les lois en vigueur et avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui est le même travail que ci-dessus mais réalisé, cette fois, par un syndicat comprenant les communes de la CCPG plus Vesancy.

Et maintenant ?

Compte tenu de l'ampleur du sujet qui a nécessité de nombreuses réunions, nous avons pris du retard sur l'objectif de "deux ans" fixé en 2003, ce qui, par ailleurs, nous permet de suivre l'élaboration du SCOT de la CCPG. La fin du travail de commissions et d'écritures est prévue pour fin 2005, avec une deuxième réunion publique au plus tard au début de 2006 et la mise à l'enquête publique au deuxième trimestre 2006. A son terme, le commissaire enquêteur établit un rapport donnant un avis favorable ou défavorable au projet. Sous réserve de modifications, celui-ci est transmis au Préfet qui rend un avis de conformité sous délai d'un mois. Viendront enfin l'approbation définitive par le Conseil Municipal et l'entrée en vigueur des

dispositions du nouveau PLU – En attendant le POS reste d'actualité.

Le Maire : Jean Barras

Quand la mairie s'intéresse aux plus jeunes

A l'automne 2004, le maire et quelques conseillers invitent les enfants et adolescents du village à se réunir afin de recueillir leurs idées et souhaits en matière d'aménagements à leur intention. Plusieurs idées sont émises (parc pour skate-boards, mini stade multi-activités, insertion des plus jeunes dans les associations type « Amis des Sentiers »).

Le conseil municipal retient l'idée du mini stade, nommé également micro-site, city stade, agospace ! Pour un budget de 40000 € (32000 € pour l'équipement avec installation et 8000 € pour la préparation du sol et goudronnage), la société Agospace installe un terrain de vingt mètres par onze, revêtement en gazon synthétique, palissades bois et supports de filets métalliques. L'intérêt de cet ensemble est la possibilité de pratiquer huit sports différents : football, handball, tennis, volley, badminton, hockey sur gazon, tennis ballon et basket. Le tout est mis en place depuis juillet 2005 (moins d'une année après la réunion !).



L'inauguration s'est déroulée le quatorze septembre 2005 sur le terrain, en présence de Jean Barras, Jeanine Monnet, Bernard Vuillat, du responsable de la société Agospace : Monsieur Perrot, de la correspondante de la Tribune, de l'institutrice directrice d'école, de quelques parents mais surtout des enfants et des jeunes du village.

Le maire a rappelé les chiffres ainsi que des règles de bons sens : par exemple l'intérêt de repartir avec ses déchets pour les mettre dans une poubelle

familiale (la mise en place d'une poubelle faisant craindre qu'il n'y ait plus de tri de déchets). L'opportunité est donnée à toutes les catégories d'âges de venir s'amuser sur le terrain (les gendarmes sont déjà utilisateurs). Des filets sont en dépôt au camping ; pour les utiliser, il suffit de les échanger contre une caution de 5 €. L'éclairage nocturne réclamé par les utilisateurs ne semble pas possible sans gêner les campeurs voisins. Le maire remarque qu'au-delà d'une certaine heure, les jeunes sont mieux chez leurs parents ! Enfin, des filets de protection pour empêcher les balles perdues « d'atterrir » sur les campeurs seront installés au printemps 2006. Il n'est pas inutile de rappeler que l'intérêt collectif et individuel passe par le respect des installations.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Perrot, qui explique l'utilisation optimale des différentes possibilités qu'offre l'équipement avant d'arbitrer pour chaque sport des parties fort sympathiques où les plus jeunes font équipe avec les plus grands. Il note que c'est l'un des autres intérêts de ce parc. La société Agorespace offre à cette occasion trois ballons et des dossards à l'école. L'utilisation par les scolaires

du terrain serait agréable mais paraît difficile du fait de l'éloignement. L'après-midi se termine par un goûter offert par la mairie.

La satisfaction des enfants et des adolescents ne fait pas de doute ; ils ont tenu à remercier la municipalité en envoyant un courrier qu'ils ont tous signé. En voici le texte :

Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les conseillers : nous vous remercions de nous avoir réunis à la mairie de Chézery-Forens, au mois de septembre 2004, pour écouter nos envies. A la fin de la réunion, l'idée du city stade a été retenue. En moins d'un an, nos souhaits sont exaucés et le city est réalisé. Quelque soit le temps, cet été nous en avons profité ; c'est donc pour cela que nous voulons vous remercier. Grâce au city, nous savons où nous retrouver pour nous amuser sans risque. Quelque soit l'âge, tout le monde s'amuse.

Les enfants et les jeunes de Chézery-Forens.



Réunion publique avec E.D.F.

Suite aux coupures dans la fourniture d'électricité de l'hiver passé et à la demande d'explications faite par les habitants du village, sous la forme d'une pétition, une réunion publique est organisée :

le vendredi 25 novembre 2005, à 19 heures, salle des fêtes.

Seront présents des responsables et des techniciens d'E.D.F. Toutes les personnes concernées par ces problèmes sont invitées à venir s'informer et poser des questions.

Nouveaux arrivants

Sandrine Coutier et Etienne Arod sont arrivés au mois de mai au hameau de Rosset. Ils occupent la maison de Emile et Lorette Blanc. Sandrine élève son jeune garçon de presque trois ans tandis qu'Etienne travaille comme animateur dans un rayon sports de grand magasin. Bienvenue à tous les trois.

A la gendarmerie, l'événement de cet automne est, sans conteste, l'arrivée d'une femme gendarme à la brigade de Chézery-Forens. Sandra Chemouni, âgée de 28 ans, célibataire, originaire de Strasbourg, a pris son premier poste dans notre village depuis fin septembre. Avant d'effectuer l'école de sous-officiers de gendarmerie, la demoiselle a parcouru un long chemin passant par les Etats-Unis (jeune fille au pair) et l'accueil en hôtel-restaurant. Nous lui souhaitons la bienvenue à elle, ainsi qu'aux gendarmes adjoints, Gabriel Caplain, âgé de vingt ans, en poste depuis le mois de mars et Grégory Soré, âgé de vingt et un ans, en poste depuis le mois de juillet. Ils occupent ces postes en attendant de faire eux aussi l'école de gendarmerie. Ils ont rejoint dans cette fonction le gendarme-adjoint, Gaétan Pelabon, en poste depuis 2 ans (et déjà connu de la plus part des gens de Chézery-Forens). Les gendarmes-adjoints sont des emplois jeunes en contrat d'une année, renouvelable cinq ans, jusqu'aux vingt-cinq ans de l'intéressé. Ce sont des postes complémentaires des gendarmes sous-officiers. Leur champ d'action est moindre, mais l'expérience acquise leur permet de choisir ensuite de quitter la gendarmerie ou d'entrer à l'école de sous-officiers.

Pique-nique des hameaux

Le Grand Essert, Champeroux, la Léchère

Cette fois-ci, le pique-nique est bien entré dans la tradition. Jeunes et anciens ont plaisir à se retrouver, pour ce rendez-vous annuel. Cependant, le choix de la date (fête des mères oblige !) a empêché un certain nombre de personnes d'être présentes. Nous étions tout de même vingt-cinq autour de tables bien garnies.

Le beau temps étant de la partie, tout s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Anne Battisti, dernière arrivée à la Léchère, a fortement apprécié cette journée placée sous le signe de la détente.

En fin de soirée s'est déroulé le masters de pétanque du Grand Essert. Le challenge a été remporté par Christophe, Florian et Fanny à l'issue d'une finale très serrée contre Eric, Anthony et Charlie. Ce challenge sera remis en jeu l'année prochaine. Charlie a promis de prendre sa revanche. Alors, à l'année prochaine.



La Charbonnière

Cet été, la Charbonnière, a fait deux fois la fête. La première, au mois de juillet : le centre du hameau s'est réuni pour souhaiter les 90 ans de Marie Cartan. L'air de Toulouse lui réussissant bien, elle a retrouvé une meilleure santé.

La seconde fois, le dix-neuf août, la veille de la Revôle, était présente toute la "Charbonnière élargie" : Andrée Prost, descendue spécialement de Lélex, Yves Mermillon, accompagné de Claudine Lugand, de la Bossona, Marcelle Jacquinod du Raffourd, la famille Masson du bas de la Charbonnière, Simone Blanc du centre ... Une dizaine de personnes, reçues chez Geneviève et André Jacquinod, ont, malgré le temps incertain, partagé un bon repas en plein air. Certains ne s'étaient pas vus depuis longtemps, et ont pris plaisir à reparler de leur jeunesse. Tout le monde a pris rendez-vous pour l'année prochaine.

Réunion du hameau de Noirecombe

A l'invitation du délégué, Raymond Rauss, la majorité des habitants avait répondu, soit par leur présence le soir du vingt-et-un mai 2005, soit en le contactant directement. Le sujet principal, à savoir le P.L.U. et l'éventualité d'une zone constructible à Noirecombe, avait suscité l'intérêt et le besoin de s'exprimer. Le Conseil Municipal, devant les points de vue très différents apparus en Commission Générale du P.L.U., voulait connaître l'avis des gens du hameau. Finalement, ces derniers gardent des avis contraires (pour ou contre une zone constructible), même si le plus grand nombre s'est proposé pour un statu quo dans le nombre des habitations ; cette réunion aura permis à chacun d'exposer ses arguments et de les confronter aux autres avis. Autres points abordés : sécurité des lignes EDF, du téléphone, le déneigement et autres problèmes d'accès et de circulation dans le hameau. Le verre de l'amitié a clos la soirée.